Imprimé par F. DELAUP, et publié les Mardis, Jeudis et Samedis, rue St.-Pierre No. 94, entre Royale et Bourbon.

No. 10.

NUUVELLE-ORLEANS, MARDI, 22 SEPTEMBRE 1829.

Mardis, Jeudis et Samedis, du 15 Juin au 15 Octobre, et ensuite elle parait jourmellement pendant le reste de l'année.— Le prix de l'abonnement est d'une plas-Tan par mois, payable à la fin de chaque

On peut s'abonner également à l'année, à raison de 810, en payant chaque semes- Bourbon. tre d'avance.

Ceux qui désireront cesser de recevoir la buille, devront en prévenir l'Editeur, ou ses cerrespondants : les abonnés de la ville h in du mois et ceux de la campagne que; sciences qui sont de rigoureuse nédix jours d'avance. On continuera à envover la euille à ceux qui ne seraient pas citoyens qui aspirent à l'honneur de parconneitre leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés.

Les avis se payent six escalins pour la première fois, et trois escalins pour chaque insertion subséquente, pour chaque heut, le bon ordre et la force de la société. Jangue, payable d'avance, ou bien une pias- l'éxécution et l'effet de toutes les lois; tre par carré, pour la première insertion, et quatre escalins pour chaque insertion miers élémens, une saine et pure morale. subséquente, lorsqu'on ne voudra payer et la doctrine des devoirs sociaux. qa'après la dernière publication.

N désire rencontrer un jeune homme recommandable propre pour servir de commis dans un magasin de grocerie nes qui ne pourraient assister aux cours an detail. S'adresser au bureau de cette 5 sept. feuilla

7 ROUMAGE offre a vendre 12 balles de fil . de Rennes, fin, 5 boucauds Feuilles d'emballage,

20 balles Brain pour moustiquaires, 10 caisses Serrures de 4 à 10 pouces, à 1 et 2

clefs et pour armoires, 7 Dito Verroux, Loquets, Pomelles, Tarjettes, Pitons,

20 tiercons Vinaigre blanc par 98 gallons, 10 pipes Eau de-vie 4e. preuve, de Cognac, 30 bques. de Vin rouge de Bordeaux de \$24 i

\$800 caisses dito et blane, diverses qualités, Bouchons fins pour bouteilles et damejeannes. Exu de Cologne, 25 barils très beau Café de 18 aout.

Mt. Yago de Cube &c. &c.

A LOUER.

Pour une ou plusieurs années-Une propriété située à environ une lieue en bas de la vile.-Orléans et même rive, mesurant un arpent de face au fleuve sur la profondeur ordique de l'Association Consolidée, rue Toutessey No. 52, entre les rues de Chartres et Royale. 27 mai-3.

G. BORDUZAT et Co. offrent en vente à leur magasin rue Royale, No. 108, debarquant du navire Seine de Bordeaux.

Desdemi bas de coton et des bas de coton pour mmes, diverses qualités et couleurs. Couvertures en laine de 3 points. Papier à lettres et aux armes.

Pusils et pistolets à piston. Florences et Satins couleurs assorties. Pau de vie Cognac 4ème preuve, en pipes et

Vin rouge en hariques et caisses diverses qua. Tiercons vin blanc de Barsac supérieure. Barils et tiercons vinaigre blanc.

PEURRE & GRAISSE.—33 fréquins de Beur re dit Goshen, première qualité, arrivé par de navire Illinois, et 60 barils graisse, à veudre par

E. LANE & Co. No. 15, rue de la Nile .- Levée. LES soussignés reçoivent par le navire Seine, capt. Tyson, ve-

nant de Bordeaux, les articles suivans qu'ils vendront à des prix

Sangsues de premier chaix. Pots assortis, à l'usage des pharmaciens. Fleurs et mantes médicimales.

Poix d'Iris. Nérolie, &c. PORESTIER & Co. TUR. NOUMAGE offre à vendre les

articles suivans reçus par les arriva ges de Bordeaux. 500 rames de Papier florette, superfins,

par 500 feuilles, convenable pour les mar-chès espagnols. 10 pipes Eau de vie, 4e. preuve, Cognac environs de chez Mdc. Livaudais.

so tierçons Vinaigre blanc, 1re. qualité.

18 caisses Serrures, 4 à 10 pouces, et au-

12 balles Brin jaune, pour moustiquaire, Quelques tonneaux de Vin rouge vieux

YOUR DES PREUVES-Attendu Que Manuel S. Cucullu a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession de feu Luis de St. Roman, décédé ab intestat rousseurs et de boutons, bouche béante, Avis est donné, par le présent, à tous un peu de barbe de chaque côtés du men ceux que cela peut concerner, d'avoir à ton, front haut et large. Une récompense déduire, sous dix jours, les raisons pour honnête sera donnée à celui qui le ramélesquelles il ne serait pas fait droit à la nera à ladite geole ou à son maître ou qui dite pétition. Par ordre de la Cour.

MARTIN BLACHE, Register des Test.

NOUR DES PREUYES- Attendu que Manuel Arenas a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir les let cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour.

MARTIN BLACHE, Register des Test.

Conditions:-L'Abeille parait tous les AVIS aux personnes qui désirent apprendre la langue espagnole ou la langue française, ou quelques sciences de lère. nécessité.

> VOIDET de Beaufort, Profesre, en face la maison N°. 104, près la rue capsules première qualité No. 3, qu'il ven-

> Il enseigne également la Rhétorique, la Géographie, l'Histoire universelle, la Doctrine des droits et des devoirs de l'homme en société, et l'éconsmis politicessité, dans une République, pour les ticiper à la Législature ou à l'administration publique : d'ailleurs, il faut de l'ins- seurs. Ceux qui désireront en faire l'acquisition truction à tous les citoyens; c'est de la sont invités à les venir voir. E. E. PARKER. que dépendent principalement leur bonsourtout si cette instruction a pour pre-

Les heures de leçons sont fixées pour tous les disciples, de manière à ce qu'ils puissent concourir avec commodité.

Le Professeur se rendra chez les personpublics. 8 Sept.

ECOLES PUBLIQUES. ES régents des Écoles Centrale et Primaires, ayant obtenu un local sain et commode pour Pécola Primaire de la partie superieure de la vile, dans l'Eglise des Baptistes, "Baptist Church" Place Lafayette, ont le plaisir d'annoncer au public, qu'elle y est rouverte des aujourd'hui sous la direction de Messieurs Kinnicutt, chef, et Dûval, professeur.

L'école Primaire pour la partie inférieure de Santi Petri, professours, se tiennent toujours à au bureau de l'Abeille. l'ancien couveirt des Ursulines, tue Condé.

Dans chacune des écoles Primaires on enseigne la Lecture, l'Ecriture, l'Arithmétique, la Géographie, et les élémens de la Grammaire lans les deux langues anglaise et trançaise.

On enseigne dans l'écule Centrale, l'Anglais, le Français, l'Espagnol, le Lutin, le Grec, les Mathématiques, la Littérature, l'Histoire, la Phisique, &c. Il y a aussi, une école de Bessin et de l'einture attachée à l'établissement, et diri-

CONDITIONS. Dans les écoles Primaires; deux gourdes par

Dans l'école Centrale; pour tous les cours qu'on y fait, excepté le dessin, trois gourdes par mois. Pour le dessin trois gourdes par mois-"PDans chaque école, cent élèves qui n'ont pas es moyens de payer, sont admis gratis.

S'adresser aux chefs des écoles, au Directeur les écoles Publiques, au président de la Régence, ou au Maire de la ville.

Par ordre de la Régence, J. W. MURRAY, Remplaçant le Directeur des écoles Publiques. Nelle Orleans l. 15µJuiliet 1829;

DIX PIASTRES DE RECOMPENSE. A celui qui conduita à une des geoles de cet Etat, la griffonne nommée SO PHIE, créole de St. Domingue, ágée de 30 ans, taille d'environ cinq pieds et deux pouces, ayant une dent du devant cassée. Cette esclave est partie maronne depuis 40 jours, parlant le Fran-

çais, Anglais et Espagnol. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui la logera en prison et donnera, avis au soussigné. On poursnivra en justice, avec toute la rigueur des lois, toute personne qui lui donnerait

Les caps, de navires et bateaux à vapeur sont prévenus de ne point la recevoir à leurs bords. T. MANOT, rue Royale No. 133.

VINGT PIASTRES DE RECOMPENSE. CELUI qui conduira à la Geole mmée Françoise, créole du pays, parlant bien l'espagnol, agée d'environ 38 ans. Cette esclave est avec unmommé Joseph Mariano, (Espagnol), pecheur, qui la soutire: ils font ensemble

Il sera donné vingt piastres de plus, a celui qui prouvera en prenant la négresse, qu'elle était avec le dit Joseph Mariano, et facilitera par des renseignemens sa remise entre les mains de la justice. V. ROUMAGE. 30 juillet.

Parti marron de la geole de police le 3 du courant, le mulatre nommé SAM, appartenant à M. Hewlett, ledit mulatre est agé de 22 à 24 ans, taille de 5 pieds **5** ou 6 pouces, figure alongée et marquée de pourra donner des renseignemens à le faire

prendre. S. MEILLEUR. 5 sept .- 2ps. Geolier.

MOUR DE PAROISSE pour la Ville, et Pa-U roisse de la Nelle Orléans, 11 Septembre 1829.—Présent l'Honorable James Pitot.—Dans Paffaire de John Guérin contre ses tréanciers.tres de curatelle à la succession de seu sur lecture et enregistrement des délibérations Manue! Cordero décédé ab intestal Avis prises pardevant le notaire dans cette affaire, et est denné, par le présent, à tous ceux que sur motion de Mesers. Mophy et Maurian, avocats de l'insolvable, il est ordonné pas la cour que les créanciers et tous autres que cela concerne déduisent en pleine cour, d'ici au 22 de Septembre courant, les raisons pour lesquelles lesdites délibérations ne seraient pas homologuées. Le certifie l'ordre ci-de

E soussigné offre à vendre à son établissement, rue Toulouse No. 22, en. tre les rues Chartres et Levée, un joli as-IVA e seur des langues Française et Es-sortiment de PUSILS doubles et simples, pagnole, demeure maintenant rue St. Pier- à piston. Aussi une grande quantite de dra en gros et en détail.

18 aout. ADOLPHE DUHART.

UX Habitans Sucriers.—Le soussigné, pro-A priétaire de la Fondrie de fer de la Louis siane possède et offre à vendre, à des conditionraisonnables, plusieurs moulius à sacre de différentes grandeurs de 24 a 29 pouces de diamètre, avec tout ce qui leur est nécessaire. Aussi une grande quantité de barres et d'embouchures de fournaux en fer, de différentes fougueurs et gros-

CHANGEMENT DE DOMICILE.



H. PARIZOT Luthier et Facteur de forte-pianos, vient de transporter son établissement rue d'Orléans, No. 87, entre les rues Bourbon et Dauphine. Il contimie comme par le passé, à faire et entreprendre toutes especes de réparation d'instruments de musique; et accord de primo. Les personnes qui lui feront l'honneur

tiele à les satisfaire. MM. les habitans qui auraient des instrumens à faire réparer, peuvent également s'adresser à lui, il se transportera chez eux dans le plus prompt délai. 11 aout-6.

PERDU.

La été pordu dans la journée de Dimanche dernier, trom bagues, dont une à diamant, une autre à cheveux et la troisième avec une cola ville, sous la direction de Mrs. Bigot, chef, et rail. Une récompense de dix piastres sera don-Rivière professeur, et l'école Centrale sous celle née à celui qui tapportera les objets susdits rue de Mrs. Murray, principal, Pichot et Roca de Bourben, chez Mme. Lucouture, ou les laissers

GILLY, Jr.

## Sangsues de France. DEÇUES par le Bolivar du Havre et à et 4e., dans quelque ordre se soit,

L vendre par FORESTIER & Co. 8 aout.

A LOUER. Une Maison de campagne apréablement dessous de la ville et du même bord. S'adres-

ser au bureau de cette feuille. 2 aout. ESCLAVE EN MARONNAGE. ES i parti marron de chez le soussigné, il y a environ un meis et demi, un jeune migre agé de 14 à 15 ans, nommé LOUIS, habitant le pays depuis en-

viron 7 ans, avant la peau très noire et les yeux à fleur de tête. Lorsqu'il est parti, il avait une casquette noire, une chemise de ginga et un pantalon de russie blanc; il parle anglais et français, et a appartenu à Mr. Paul Martin, de cette ville. Les capitaines de bateaux-à-vapeur et autres

ont prévenus de ne pas le recevoir à leur bord, sous les peines portées par la loi. On donne avis également de ne pas lui donner asile dans tucune maison.

On donners une récompense de dix piastres à celui qui le mettra dans une des geoles de cet Etat, on le ramènera au soussigné.

4 xout. HYPOLITÉ BOURGOIN, Au coin des rues Dumsine et Levée, No. 105 ler Sept

CHAPEAUX

garantit être supérieurs de Lous ceux offerts en succession. rente dans ce pays. 14 mai Dissolution de société.

de cette ville, une négresse no E public est prévenu que la société qui exest dissoute depuis le premier du mois par l'expiration du tems pour lequel elle avait été contractée, et que A. Carrière demeure chargé de la liquidation des affaires sociales de la maison. des voyages à la Grande Terre et au Bonnet Les personnes qui doivent et celles à qui il est Carré, et ils ont été vus dernièrement dans les du sont priées de s'adresser à lui pour le réglement de leurs comptes.

Ve. PREAU. A. CARRIERE. A. BIARNES.

VIS.—Les soussignés ont l'honneur de prél venir le public et leurs amis, qu'ayant pris la suite des affaires de la maison Jean Preau & Co., ils ont formé une raison de commerce sous la signature sociale de A. Carrière et Borduzat, et qu'ils continueront le même genre d'affaires. CARRIERE & BORDUZAT. 13 aout.

ES soussignés viennent de recevoir par le I Tennessec, un joli assortiment de CHAUS-SURES pour hommes, femmes et enfants, qu'ils offrent à vendre à des prix modérés. A. BLANCHET & Co.

20 aout. Rue Condé, entre Dumaine et Madison

VIS.—La société qui a existée jusqu'à ce jour entre A. M. Borduzat de Bordesux et D. G. Borduzat de cette ville, sous la raison de D. G. Borduzat & Co. est dissoute à dater du 1cr. Aout, 2 aout.

ARROU ROOT & CASSE. RROU Root & Casse de St-Dominge en dé-A barquement de la goëlette Franklin des Cayes, à vendre par D. S. HORDUZAT. 15 Juin.

Bon Café THOS. S. KENNEDY, Greffier. Marché.

DE L'EGLISE CATHOLIQUE

des.Natchiteches.12e.classe Bevant se tirer positionment à la Bourse,

Samedi 26 Septembre. PROSPECTUE lot de \$10,000 **510,000** 1 ii a 4,000 4,000 ્રિકા " " 2,500 ,500 artag cc cc 1,800 1 " " 1,600 66 66 a 1,352 352 ± 16 11 11 **4** 750 6 .. .. **350** 66 66 \_6 350 156 " " 9,360 780 " H 6,240 7800

8,760 Lots 15,600 Billets blancs.

Dans cette Loterie composée de 30 numéros par permutation, il y aura vingt-quatre prix avec trois des numeros tires sur les 30 ; 936 avec deux et 7,800 avec un seul numéro. Les billets restant au nombre de 15,600, n'auront aucun des ruméros tirés, et seront par conséquent des bile.s blancs.

Pour déterminer les prix, les 30 numéros de ouis un jusqu'à 30 inclusivement, seront placés dans une roue le jour du tirage, et l'on en tirera 4 d'entre eux : et le billet qui auxa les 1er., 2e. et 3e. muméros tirés dans l'ordre dans lequel ils auront été tirés, aura droit à..... \$10,000

Et lescinq autres billets qui auront les mêmes numéros, dans l'ordre suivant, aurunt droit à ce qui leur revient espectivement, comme suit : No. 1, 3 et 2 ......

3, 1 et 2 ...... Les 6 auffes billets qui auront treis des numéros sortis, savoir : les ler.

le. et 4e., dans quelque ordre de permutation que ce soit, autout droit incun à Les 6 autres billets qui auront trois des numeros sortis, savoir, les 1er. 3e.

auront droit à Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir, les 2e., 3e. et 4e. dans quelqu'ordre que ca soit, auront droit à an 1 56 hillete qui autout deux des numéros sortis, savoir le 3 et le 4, au-

ront chacun droit à ...... Tous les autres biliets, au nombre de 780, ayant deux des numéros sortis, auront droit chacun à ........ Les 7400 billets, ayant un des nu-

méros sortis, auront droit chacun à: . Tout billet qui aura gagné un prix ne pourra avoir droit à un prix moindre que celui qu'sl au-

Les prix seront payables quarante jours après le tirage, et seront sujets à la déduction ordinal re de 15-pour cent. Tous les ordres, franc de port, seront exécuté:

avec promptitude, en s'adressant à J. FA GET, rue de Chartres, Nº 18. P-ix des Billets. Entiers \$ 4, demis 2, quarts 1. Chaque

paquet ne pourra gagner moins de \$16 demi et quart en proportion. J. B. FAGET.—Directeur

rue de Chartres, No. 118, entre les rues Conti et St.-Louis.

VIS .- Les personnes aul peutent avoir des réclamations à exercer contre la succession ET DE CASTUR. de feu Arnould Dubburg, sont invitées à se faire de feu Arnould Dubburg, sont invitées à se faire chartres, ont reçu par le navire Frances, leurs créances et des titres sur lesquels elles plusieurs caisses de CHAPEAUX de gout, qu'on sont fondées, à J. B. Maureau, curateur de la

11 juin-3 J. B. MAUREAU.

E soussigné offre à vendre les articles sui La vants reçus par les derniers arrivages de la Havane, savoir :-

5 Douz. Pots confitures de Citrons. do do d'Icacos. do do d'Ananus. do ം ർറ de Dattes. do . do do de Gingembre. do de Cèdres. do pots compote de Gouyave.

Gelée de Gouyave, l'ate de Gouyave et de BERNARD TURPIN. 10 juin. Encoignure des rucs Orléans et Royale

COUR DE PAROISSE pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Oricans, 13 Juillet 1829.-P16. sent l'honorable James Pitot. - Israel P. Cooper contre ses créanciers. - (l'étition pour un UR lecture et enregistrement de la pétition

ot des documens relatifs à cette affaire, Il est ordonné par la cour qu'une réunion des créancies du dit Israel P. Cooper ait lieu le 25 Juillet courant, en l'office de S. R. Stringer, écuyer, notaire, pour delibérer sur l'objet de la dite pétition. Et jusqu'à cette époque, toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés

sont et demeurent saspendues. Pour copie conforme, Tho. S. KENNEDY. 23 Juillet.

VIS.—Fine personne possédant les langues Angleise, Française et Espageole. desirerait donner des legens dans des maisons particulières. S'adresser au bureau de cette feuille. \_18 juin, MAISON A VENDRE.

TETTE maison est située sur le canal Carondelet au -coin de la rue Trêmé. Elle est batie en bois et composée de deux la Douane et du Canal, reçu par la goelette grandes chambres, deux cabinets et deux Joséphine, de la Havane, les articles suivants, galeries, l'une sur le devant et l'autre sur 108 Rug Moyale le derrière, sur un terrain de la Corporation, ayant 240 pieds de face sur le dit canal, et 90 à 115 pieds de profondeur; Gouyave et Gelée de Gouyave et Mamey. UN ESCALIN la livre au magasin d'ANT, il forme un ilet et est entouré en pieux li continue de vendre en gros et er ler. sept. pour les conditions. 21 Actil

**3** 77,952

11ème. do.

BATUN ROUG Autorisée par la Législature l'Etat de l Louisiane. Huitième Chase pour 18

Vol. III

Le Tirage de la 8ème. Clame pos lieu positivement le Samedi 28 Nove au café de la hourse, à 6 houres et demie du soir,

Gros lot .\$8,000 Le prospectus détailé paraitra le ler. Nov.

Les tireges subséquents auront positivement lieu comme suit: Some, classe 1829, le Samedi 12 Décembre. 186. 10e. do. do. le Mercredi 25 Décembre:

Classe 1830, le Samedi 9 Janvier 1880. gème 😘 le Mercredi 27 Janvier do. Sème, do. do. le Samedi 18 Février 4ème. do. do. le Mercredi 3 Mars 31,200 Seme. do. do. Je Samedi 20 Mara 6ème, do. do. le Samedi 3 Avril 7ème. do. do. le Mercredi 21 Avril deme. do. le Sautedi 8 Mai Pème, do. do. le Samedi 29 Mai 10ème, do. do. le Samedi 12 Juin

> Prix des Billels Entiers \$4-demis \$2-quarts \$1.-Chaque paquet ne pourre gagner moins de \$16 ; demi ce quart en proportion. J. VIGNAUD.

do. h Mercredi 30 del

1. VIDAL, Administrateurs. Rue Bienville, près de l'encoignure de la rue

vis.-Les creanciers de la succession de feu Nicolas Cole, déceilé, sont avertis que j'ai, ce jour, obtesu des lettres de curatelle sur la succession dudis feu Cole. En conséquence, ceux qui peuvent avoir quelques réclamations à faire contre la dite succession sont requis de me présenter leurs comptes pour en obtenir la liquidation ; et ceux qui doivent sont également requis d'effectuer les paiements entre mes mains.

Nile.-Orléans, 18 Sept. 1829. C. W. ROBINSON. 19 sept-3

Curateur

E soussigné office à vendre le articles sui La vante, 75 barillets Langues de Morue, 25 do. Harengs d'Ecosse, 5 barils Citrons frais,

Salaisons atsorties salaisons a l'huile et au beurre, Sirop de Groseille et d'Ananas, Liqueurs de la Martinique et de Bordeaux, Vins de toutes espèces.

Kirswasser de la Forêt Noire, &c. &c. B. TURPIN 14 mai encoignure des rues Orléans et Royal e

BILLET PERDU. TN billet de la somme de cent piastres, tiré par Camille Filhe, à l'ordre de J Calleto Gonzalez de Mendoza, et repassé à l'ordre de C. de la Cuadra, payable à la fin d'Août dernier, ayant été égaré, et le paiement en ayant été efectuéme public est prévenu de ne pas le recevoir, attendu qu'il est déclaré de nulle valeur.

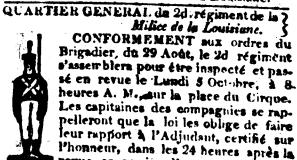
12 sept-3f. C. DE LA CUAPRA. E préviens le public que je ne suis plus agent du ci devant Fermier, J. J. Richard du droit le délivrer des Licences aux Caboteurs, Colporurs &c. ayant rendu compte au Permier actuel, les licences que j'étais autorisé à délivrer par ordre du premier Fermier. MM. Bouté fils. Dumartrait et Delacroix, qui ont bien voulu se charger de délivrer des Licences pour le compte du soussigné, sont prévenus que ce n'est qu'à M. Labrousse Dussin, qu'ils devront rendre compte desdites Licences.

19 sept. P. GUYOT. Remède de Le Roy,

DREPARE et expédié par le pharn acien Cottin. - ANTIGLAIREUX du Dr. Guillot. Au magasin d'ANT. MICHOUD, sur la Lenée is à vis l'ancien marché. On trouve an dit magasin des LIQUEURS fines de la Martinique.

R D. F. WAYMOUTH n'étant plus attashé comme Adjudant au second régiment de la Milice de la Louisiane, avis est par le présent donné qu'il n'est plus autorisé à collecter ou recevoir aucunes sommes d'argent sour ledit régiment; et toutes les personnes y intéressées sont averties de ne rien payer au dit Waymouth de ce qu'elles pourraient devoir au régiment ; parce qu'elles segaient dans l'obligation de me payet de nouveau les mêmes valeurs.

Wm. T. THUMPSON. Lieut. col. commandant le 2d. régiment. de la Milice de la Louisiane.



revue, sous peine d'une amende de \$20 Par ordre 19 sept. J. LASALLE, Adjt. protempore.

A LOUER. IN NEGRE d'une vingtaine d'années, enten. du à la pâtisserie, parlant français, auglais et espagnol. Pour plus amples renseiguemens, s'adresser à l'imprimerie de cette feuille.

10 sept. -2f. E soussigné offre à vendre dans son resgusin rue de Chartres, No 19, entre les rues de très-convenables pour la saison, 100 caisses Fruits assortis, consistant en : petits Citrons, Ananas, Icacos, Gouyave, Cédrats, Ozanges es Gingembre :-- Aussi, 150 quasines beites de

vis à-vis l'ancien debout:-S'adresser à cette imprimerie articles relatifs à sonétat de configue et distilla